

Fiche de données de sécurité

page: 1/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.12.2019 Version: 6.0

Date de la version précédente: 27.03.2017 Version précédente: 5.0

Produit: Lucantin® Rouge

(ID Nr. 30041146/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Lucantin® Rouge

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: additif(s) pour l'alimentation animale

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
BASF SE
67056 Ludwigshafen
GERMANY

Adresse de contact:
BASF Schweiz AG
Klybeckstrasse 161
4057 Basel, SWITZERLAND

Téléphone: +41 0800 227722

adresse E-Mail: PS-BCSCHWEIZ@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse (STIZ): Tel. 145 International emergency number: Téléphone: +49 180 2273-112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Date / mise à jour le: 09.12.2019 Version: 6.0

Date de la version précédente: 27.03.2017 Version précédente: 5.0

Produit: Lucantin® Rouge

(ID Nr. 30041146/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

2.2. Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System, EU (GHS) / Système Général Harmonisé, UE (SGH)

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Dans certaines conditions les poussières de produit sont explosibles. Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Pas applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Préparation à base de : canthaxanthine (Teneur (W/W): 10 %)

dans une matrice de : hydrates de carbone, gélatines

stabilisé avec: éthoxyquine (ISO)

Composants dangereux (GHS) conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

éthoxyquine (ISO)

Date / mise à jour le: 09.12.2019 Version: 6.0

Date de la version précédente: 27.03.2017 Version précédente: 5.0

Produit: Lucantin® Rouge

(ID Nr. 30041146/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Teneur (W/W): >= 3 % - < 5 %

Acute Tox. 4 (par voie orale)
Aquatic Chronic 2

Numéro CAS: 91-53-2 Numéro-CE: 202-075-7

Acute Tox. 4 (Inhalation - poussière)

Numéro INDEX: 613-014-00-2 H302 + H332, H411

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, poudre d'extinction

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

oxydes de carbone

Date / mise à jour le: 09.12.2019 Version: 6.0

Date de la version précédente: 27.03.2017 Version précédente: 5.0

Produit: Lucantin® Rouge

(ID Nr. 30041146/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

La combustion produit des fumées nocives et toxiques. Risque d'explosion des poussières.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussières. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer.

Pour de grandes quantités: Ramasser à l'aide d'un matériau liant les poussières et éliminer.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Eviter la formation de poussières. poussières explosibles. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matériaux adaptés: Polyéthylène basse densité (PELD), verre, papier, Polyéthylène haute densité (PEHD), aluminium, étain (fer blanc)

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais.

Date / mise à jour le: 09.12.2019 Version: 6.0

Date de la version précédente: 27.03.2017 Version précédente: 5.0

Produit: Lucantin® Rouge

(ID Nr. 30041146/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de valeur limite d'exposition professionnelle connue.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas de formation d'aérosols/ de poussières inhalables. Filtre à particules de faible capacité de rétention pour particules solides (par ex. EN 143 ou 149, Type P1 ou FFP1).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température).

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Date / mise à jour le: 09.12.2019 Version: 6.0

Date de la version précédente: 27.03.2017 Version précédente: 5.0

Produit: Lucantin® Rouge

(ID Nr. 30041146/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Etat physique: poudre Couleur: rouge à brun

Odeur: faible odeur caractéristique

Seuil olfactif:

non déterminé

Valeur du pH: 6

(5 %(m), 20 °C)

Point de fusion: > 100 °C

Point d'ébullition:

non applicable

Point d'éclair:

Non applicable, le produit est un

solide.

Vitesse d'évaporation:

négligeable

Inflammabilité: pas facilement inflammable

(VDI 2263, feuille 1, 1.1)

Limite inférieure d'explosivité:

Pour les solides non applicable pour la classification et l'étiquetage.

Limite supérieure d'explosivité:

Pour les solides non applicable pour

la classification et l'étiquetage.

Pression de vapeur:

négligeable

densité de vapeur relative (air):

non applicable

Solubilité dans l'eau: dispersible

(> 35 °C)

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

Non applicable aux mélanges.

Données relatives à : canthaxanthine

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): 14,1

(calculé(e))

(25 °C) Données relatives à : éthoxyquine (ISO)

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): 3,39

(mesuré(e))

(Valeur du pH: 7)

3,18

(mesuré(e))

(Valeur du pH: 5)

(Valeur du pH: 9)

3,19

(mesuré(e))

Décomposition thermique: >= 150 °C

Viscosité dynamique:

Non applicable, le produit est un

solide.

Viscosité, cinématique:

Non applicable, le produit est un

solide.

Date / mise à jour le: 09.12.2019 Version: 6.0

Date de la version précédente: 27.03.2017 Version précédente: 5.0

Produit: Lucantin® Rouge

(ID Nr. 30041146/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Risque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le

produit est classé comme non

explosible.

Propriétés comburantes: Du fait de sa structure, le produit

n'est pas classé comme comburant

9.2. Autres informations

Vitesse de combustion:

L'étude n'est pas nécessaire.

Aptitude à l'auto-échauffement: Il s'agit d'une substance auto- (UN Test N.4 (self heating

échauffante au sens de la classe 4.2 substances))

de la réglementation de transport

ONU.

D'après les résultats des tests, les emballages de moins de 3m3 sont

exemptés de classification.

SADT: > 75 °C

Accumulation de chaleur / Dewar 500 ml (SADT, UN-Test H.4, 28.4.4)

Energie minimale d'ignition: > 1 J (DIN EN 13821)

poussières explosibles.

Densité apparente:

env. 650 kg/m3

Miscibilité avec l'eau:

miscible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

métaux:

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Risque d'explosion des poussières.

10.4. Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage. Eviter la formation de poussières. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

Date / mise à jour le: 09.12.2019 Version: 6.0

Date de la version précédente: 27.03.2017 Version précédente: 5.0

Produit: Lucantin® Rouge

(ID Nr. 30041146/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Non répertorié pour l'utilisation et le stockage si utilisé selon les instructions.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique.

Données relatives à : canthaxanthine

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique.

Données relatives à : éthoxyquine (ISO)

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Toxicité modérée après une ingestion

unique. De toxicité modérée après une inhalation de courte durée.

Données relatives à : canthaxanthine

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 5.600 mg/kg (test BASF)

Données relatives à : éthoxyquine (ISO)

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): 1.675 mg/kg (Ligne directrice 401 de l'OCDE)

<u>Irritation</u>

Evaluation de l'effet irritant:

Non irritant pour les yeux et la peau.

Données relatives à : canthaxanthine

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour la peau. Non-irritant pour les yeux.

Données relatives à : éthoxyquine (ISO)

Date / mise à jour le: 09.12.2019 Version: 6.0

Date de la version précédente: 27.03.2017 Version précédente: 5.0

Produit: Lucantin® Rouge

(ID Nr. 30041146/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Evaluation de l'effet irritant:

Non irritant pour les yeux et la peau.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

Données relatives à : canthaxanthine Evaluation de l'effet sensibilisant:

N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Données relatives à : éthoxyquine (ISO) Evaluation de l'effet sensibilisant: n'a pas d'action sensibilisante.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données relatives à : canthaxanthine Evaluation du caractère mutagène:

Aucun effet mutagène n'a pu être constaté dans les différents tests sur bactéries ou sur cultures de cellules de mammifères. Données bibliographiques.

Données relatives à : éthoxyquine (ISO)

Evaluation du caractère mutagène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

En fonction des ingrédients il n'y a pas de suspicion d'effets cancérogènes.

Données relatives à : canthaxanthine Evaluation du caractère cancérogène:

Lors d'essais à long terme par ingestion sur le rat et la souris, le produit n'a pas eu d'effet cancérigène. Données bibliographiques.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données relatives à : canthaxanthine

page: 10/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.12.2019 Version: 6.0

Date de la version précédente: 27.03.2017 Version précédente: 5.0

Produit: Lucantin® Rouge

(ID Nr. 30041146/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Données bibliographiques.

Données relatives à : éthoxyquine (ISO)

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour le développement

Données relatives à : canthaxanthine Evaluation du caractère tératogène:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène. Données bibliographiques.

Données relatives à : éthoxyquine (ISO)

Evaluation du caractère tératogène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Pas de données disponibles.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Pas de données disponibles.

Danger par aspiration

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Données relatives à : canthaxanthine

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 10.000 mg/l, Leuciscus idus (DIN 38412 partie 15, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Date / mise à jour le: 09.12.2019 Version: 6.0

Date de la version précédente: 27.03.2017 Version précédente: 5.0

Produit: Lucantin® Rouge

(ID Nr. 30041146/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Données relatives à : éthoxyguine (ISO)

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 18 mg/l, Oncorhynchus mykiss (OPP 72-1 (Ligne dir. de l'EPA), Écoulement.)

Données relatives à : canthaxanthine

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE10 (30 min) > 10.000 mg/l, Pseudomonas putida (DIN 38412 partie 27)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

CE 20 (30 min) > 1.000 mg/l, boue activée, ménagère (DIN EN ISO 8192-OCDE 209-88/302/CEE,P. C, aérobie)

Données relatives à : éthoxyquine (ISO)

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE 20 (30 min) env. 60 mg/l, boue activée, ménagère (DIN EN ISO 8192, aérobie)

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Le produit n'a pas été testé.

Données relatives à : canthaxanthine

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE). Difficilement biodégradable.

Données relatives à : éthoxyquine (ISO)

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données relatives à : canthaxanthine

Données sur l'élimination:

< 20 % DBO de la demande d'oxygène théorique (28 j) (OECD 301F; ISO 9408; 92/69/CEE, C.4-D) (aérobie, boue activée, ménagère)

Données relatives à : éthoxyguine (ISO)

Données sur l'élimination:

< 20 % DBO de la demande d'oxygène théorique (25 j) (Ligne directrice 301 F de l'OCDE) (aérobie, boue activée, industrielle)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation: Le produit n'a pas été testé.

Données relatives à : éthoxyquine (ISO) Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Date / mise à jour le: 09.12.2019 Version: 6.0

Date de la version précédente: 27.03.2017 Version précédente: 5.0

Produit: Lucantin® Rouge

(ID Nr. 30041146/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Données relatives à : canthaxanthine

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Compte tenu de la consistance et de l'insolubilité dans l'eau, une biodisponibilité est peu probable. En raison du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation notable dans les organismes n'est pas attendue.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable) Auto-classification

12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU UN3088

Nom d'expédition des SOLIDE ORGANIQUE AUTOECHAUFFANT, N.S.A. (contient

Nations unies: CANTHAXANTHINE)

Classe(s) de danger pour le 4.2

transport:

Groupe d'emballage: III

Date / mise à jour le: 09.12.2019 Version: 6.0

Date de la version précédente: 27.03.2017 Version précédente: 5.0

Produit: Lucantin® Rouge

(ID Nr. 30041146/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Dangers pour non

l'environnement:

Précautions particulières à Code de restriction en tunnel: E

prendre par l'utilisateur: Cependant marchandise non dangereuse au titre de la classe 4.2

en emballages inférieurs à 3000 litres.

RID

Numéro ONU UN3088

Nom d'expédition des SOLIDE ORGANIQUE AUTOECHAUFFANT, N.S.A. (contient

Nations unies: CANTHAXANTHINE)

Classe(s) de danger pour le 4.2

transport:

Groupe d'emballage: III
Dangers pour non

l'environnement:

Précautions particulières à Cependant marchandise non dangereuse au titre de la classe 4.2

prendre par l'utilisateur: en emballages inférieurs à 3000 litres.

Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU UN3088

Nom d'expédition des SOLIDE ORGANIQUE AUTOECHAUFFANT, N.S.A. (contient

Nations unies: CANTHAXANTHINE)

Classe(s) de danger pour le 4.2

transport:

Groupe d'emballage: III
Dangers pour non

l'environnement:

Précautions particulières à Cependant marchandise non dangereuse au titre de la classe 4.2

prendre par l'utilisateur: en emballages inférieurs à 3000 litres.

<u>Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche</u> Non évalué

<u>Transport maritime</u> <u>Sea transport</u>

IMDG IMDG

Numéro ONU: UN 3088 UN number: UN 3088

Nom d'expédition des SOLIDE UN proper shipping SELF-HEATING Nations unies: SOLIDE un proper shipping SOLID, ORGANIC,

AUTOECHAUFFA N.O.S. (contains NT, N.S.A. CANTHAXANTHIN)

page: 14/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.12.2019 Version: 6.0

Date de la version précédente: 27.03.2017 Version précédente: 5.0

Produit: Lucantin® Rouge

(ID Nr. 30041146/SDS_GEN_CH/FR)

4.2

Ш

no

NO

date d'impression 15.10.2025

(contient

CANTHAXANTHIN

E) 4.2

Ш

non

Classe(s) de danger pour

le transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour

l'environnement:

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Polluant marin: NON Cependant

marchandise non dangereuse au titre de la classe 4.2 en emballages inférieurs à 3000

litres.

Transport hazard

class(es):

Packing group: Environmental hazards:

for user:

Special precautions Not dangerous goods of class 4.2

in packages up to 3000 litres capacity.

Marine pollutant:

Transport aérien

IATA/ICAO IATA/ICAO

UN 3088

SOLIDE

Numéro ONU: Nom d'expédition des

Nations unies:

ORGANIQUE AUTOECHAUFFA NT, N.S.A. (contient

CANTHAXANTHIN

E)

Classe(s) de danger pour

le transport:

Groupe d'emballage:

Dangers pour l'environnement:

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

4.2

Ш

Un marquage dangereux pour l'environnement

n'est pas nécessaire Cependant

marchandise non dangereuse au titre de la classe 4.2 en emballages

inférieurs à 3000 litres.

UN number: UN proper shipping

name:

Air transport

Transport hazard class(es):

Packing group:

Environmental hazards:

Special precautions

for user:

4.2

UN 3088

SELF-HEATING

N.O.S. (contains

SOLID, ORGANIC,

CANTHAXANTHIN)

No Mark as dangerous for the environment is needed

Not dangerous

goods of class 4.2 in packages up to 3000 litres capacity.

14.1. Numéro ONU

Date / mise à jour le: 09.12.2019 Version: 6.0

Date de la version précédente: 27.03.2017 Version précédente: 5.0

Produit: Lucantin® Rouge

(ID Nr. 30041146/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code

règlement:	Non évalué	Regulation:	Not evaluated
Expédition approuvée:	Non évalué	Shipment approved:	Not evaluated
Nom de la pollution:	Non évalué	Pollution name:	Not evaluated
Catégorie de la pollution:	Non évalué	Pollution category:	Not evaluated
Type de navire:	Non évalué	Ship Type:	Not evaluated

Autres informations

Cependant marchandise non dangereuse au titre de la classe 4.2 en emballages inférieurs à 3000 litres.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Listée dans la réglementation ci-dessus: non

page: 16/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.12.2019 Version: 6.0

Date de la version précédente: 27.03.2017 Version précédente: 5.0

Produit: Lucantin® Rouge

(ID Nr. 30041146/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Classe de danger pour l'eau (§8/§10 AwSV (Auto-classification du mélange d'après la méthode de calcul)): (1) Faible polluant de l'eau.

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) non exigée

RUBRIQUE 16: Autres informations

D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur. Les mesures correspondantes de protection sur le lieu de travail doivent être respectées.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Acute Tox. Toxicité aiguë

Aquatic Chronic Danger pour le milieu aquatique - chronique H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC: Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

page: 17/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.12.2019 Version: 6.0

Date de la version précédente: 27.03.2017 Version précédente: 5.0

Produit: Lucantin® Rouge

(ID Nr. 30041146/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.